

# Les couleurs régimentaires et le drapeau de camp du 12<sup>e</sup> RBC

## 1. Les couleurs du 12<sup>e</sup> Régiment blindé du Canada

Les trois couleurs officielles du 12<sup>e</sup> Régiment blindé du Canada sont, dans l'ordre de préséance:

**Azur**, **vieil or** et **marron**

Les couleurs du 12<sup>e</sup> RBC apparaissent notamment sur l'insigne régimentaire, ainsi que sur les trois bandes horizontales qui composent le drapeau de camp du Régiment et ses différents fanions:

*Couleurs royales*



*Insigne du 12<sup>e</sup> RBC*

*Couleurs régimentaires du 12<sup>e</sup> RBC: azur, vieil or, marron*



*Drapeau de camp du 12<sup>e</sup> RBC*



*Fanion du Colonel du Régiment*

Les codes Pantone de ces trois couleurs sont:

Blue : 292

Gold : 129

Red : 704

Les couleurs régimentaires officielles doivent obligatoirement être utilisées selon leurs codes Pantone pour la confection du drapeau de camp du Régiment et des fanions.

## Origine et valeur symbolique des couleurs du 12<sup>e</sup> RBC

Les couleurs du 12<sup>e</sup> Régiment blindé du Canada s'inspirent des couleurs des quatre compagnies paroissiales de milice (Trois-Rivières, Louiseville, Berthier, Saint-Gabriel-de-Brandon) qui sont à l'origine de la fondation du Régiment, le 24 mars 1871.

### Azur

**Code Pantone : Blue 292**, désigné traditionnellement : « bleu azur »:

Le bleu est symbole de vérité, de justice, de fidélité et de loyauté. Il est tiré à la fois des couleurs des anciennes compagnies paroissiales de milice, des armoiries du gouverneur de Trois-Rivières, Pierre Boucher (fondateur de la milice canadienne), et de celles de la Ville de Trois-Rivières.

Le bleu est aussi la couleur de l'infanterie (voir A-AD-267-000/AF-003: *Les insignes et lignées des Forces canadiennes*, tome 3, partie 1: *Régiments blindés, de l'artillerie et du génie en campagne*, page 1-32, para 88). En effet,

quoique blindé, le Régiment fut d'abord (avant 1936) une unité d'infanterie, connu sous le nom de 86<sup>e</sup> Régiment; ce fait est symbolisé sur le guidon régimentaire par la représentation d'un bélier, plutôt que d'un cheval de Hanovre. Jusqu'à l'attribution d'un guidon d'unité blindée, en 1971, le Régiment utilisa les vieux drapeaux du 86<sup>e</sup>. Les anciens drapeaux du Régiment étaient composés d'un drapeau royal et d'un drapeau régimentaire au fond bleu (couleur de l'infanterie). En effet, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, tous les régiments d'infanterie possédaient deux drapeaux: un drapeau royal (celui du Royaume-Uni, avec les croix de Saint-Georges, Saint-André et Saint-Patrice) et un drapeau dit « régimentaire », avec le drapeau de l'Union dans le coin supérieur gauche et l'insigne stylisé du Régiment, à droite.



Les anciens drapeaux du Régiment (86<sup>e</sup> Régiment de Trois-Rivières) : le drapeau royal (à gauche) et le drapeau régimentaire (à droite)

Quant aux armoiries de la ville de Trois-Rivières (version 1959), qui sont arborées comme insignes de col de l'uniforme des membres du 12<sup>e</sup> Régiment blindé du Canada depuis le 8 mai 1968, elles trouvent elles-mêmes leur origine dans celles de Pierre Boucher (1622-1717), capitaine du bourg de Trois-Rivières (1650-1653), puis gouverneur de Trois-Rivières (1653-1658 et 1662-1667), juge royal, conseiller du roi, seigneur des îles Percées (future ville de Boucherville).



Armoiries du gouverneur Pierre Boucher



L'insigne de col du 12<sup>e</sup> RBC (armoiries de la ville de Trois-Rivières)

## Vieil or

**Code Pantone : Gold 129**, désigné traditionnellement : « vieil or » :

Cette couleur, qui symbolise la vie, la lumière, la sagesse, l'intuition et l'équilibre, est aussi celle de l'amitié et de la fraternité.

## Marron

**Code Pantone : Red 704**, désigné traditionnellement : « bourgogne » :

Le rouge est la couleur du sang et du cœur. Elle incarne l'activité et la force et représente le sang versé par les combattants du Régiment lors de la Deuxième Guerre mondiale, ainsi que lors de ses missions successives, avec l'O.N.U. et l'O.T.A.N.

## 2. Le drapeau de camp du 12<sup>e</sup> Régiment blindé du Canada



*Drapeau de camp du 12<sup>e</sup> Régiment blindé du Canada*

Un drapeau de camp est un drapeau utilitaire. Il sert strictement à l'identification et il a pour but de marquer l'emplacement de l'unité en garnison ou dans un camp ou à délimiter la zone d'exercices ou de manœuvres en campagne. Il ne s'agit donc pas d'un drapeau consacré (guidon); il n'a pas droit aux hommages, ni au salut; il ne doit pas être apporté au combat, ni arboré sur la ligne de marche (pendant les défilés), lors de rassemblements ou en d'autres occasions, et il ne doit pas recouvrir un cercueil.

Les premières ordonnances en régissant l'usage exigeaient qu'il soit de la même couleur que les garnitures du Régiment. De nos jours, « la plupart des formations de campagne utilisent des couleurs et des formes géométriques historiques. Les insignes de régiments s'inspirent beaucoup des coutumes militaires se rapportant aux insignes portés sur les uniformes et les équipements » (A-AD-200-000/AG-000 : *Les décorations, drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*, chapitre 6 : *Insignes et devises*, para 31, page 6-7).

Par conséquent, les couleurs régimentaires à utiliser pour le drapeau de camp et les fanions du 12<sup>e</sup> Régiment blindé du Canada sont :

- **Azur** – code Pantone : Blue **292**
- **Vieil or** – code Pantone : Gold **129**
- **Marron** – code Pantone : Red **704**

---

### Historique de la désignation des couleurs du 12<sup>e</sup> RBC

Selon la Direction Histoire et patrimoine du Ministère de la Défense nationale du Canada, la première référence aux couleurs utilisées par le 12<sup>e</sup> Régiment du Canada se trouve avec le 24<sup>th</sup> *Armoured Regiment* (Régiment de Trois Rivières). Les couleurs sont décrites dans une lettre envoyée au quartier général de l'Armée par le brigadier-général Jean-Victor Allard dans laquelle il demande que les couleurs « rouge, bleu et or », dans cet ordre de préséance, soit allouées au Régiment.

Dans une lettre datée du 18 janvier 1949, le quartier général répond:

« there appears to be no record at this headquarters of the exact shade not the correct precedence for these colours. »

Puis, à son tour, le QG suggère que les couleurs devraient avoir la description suivante:

« red, medium dark blue and gold and the shades should approximate those as used in the cloth shoulder title. »

Il ajoute ensuite que la préséance des couleurs devrait être déterminée par le commandant du Régiment en consultation avec ses officiers et, lorsque la décision serait prise, d'en informer le QG pour qu'il puisse l'enregistrer.

Le major-général R.O.R. Morton, officier général commandant du *Quebec Command*, a envoyé une lettre signée le 31 janvier 1949 dans laquelle il note que :

« the officer commanding 24 Armoured Regiment has decided that the unit colours would be red, medium blue and gold and that precedence of these colours would follow the same sequence. ».

Ce qui confirme que les couleurs choisies étaient « rouge, bleu mi-foncé et or », et qu'elles seraient disposées dans cet ordre de préséance.

Dans le livre « *Histoire du Régiment de Trois-Rivières, 1871-1978* », l'auteur, Jean-Yves Gravel, décrit les couleurs du Régiment de Trois-Rivières comme étant « bleu-pâle, or et marron ». L'auteur n'indique pas la source qu'il a utilisée et la description donnée dans la correspondance avec le QG de l'Armée en 1949, n'est pas mentionnée. Par contre, la description donnée par Gravel se fonde probablement sur l'insigne d'épaule du 24<sup>th</sup> Armoured Regiment (Régiment de Trois-Rivières.) Dans cet insigne, le « rouge » donne une apparence de marron, la description de « bleu-pâle » est vague, tandis que l'or est clairement reconnaissable. L'insigne d'épaule du Régiment est donc une source possible des couleurs, mais sans symbolisme.



Dans leur ouvrage « *Old Colours Never Die* », Franci J. Dunbar et Joseph H. Harper décrivent un drapeau régimentaire distinctif, comme suit :

« sky blue with a Union flag in the upper canton next to the hoist with the badge of the regiment in the fly. It was in use until the early 1970's when the unit by then known as the 12<sup>e</sup> Régiment blindé du Canada (Milice), took into full use the flag of the regular force unit. A full size version of this flag does not appear to have been made, but three miniatures (8"x12") are in the regimental museum at Trois-Rivières.»



Lors de sa création comme unité de la Force régulière, en 1968, le 12<sup>e</sup> Régiment blindé du Canada a adopté les coutumes et traditions du Régiment de Trois-Rivières (connu durant la Deuxième Guerre mondiale sous le nom de 12<sup>th</sup> Canadian Armoured Regiment (*The Three Rivers Regiment*)). Toutefois, les couleurs et leur ordre de préséance, tel que décrits et approuvés par le QG de l'Armée et le commandant du Régiment de Trois-Rivières, ne semblent pas avoir été officiellement endossés par le 12<sup>e</sup> RBC. Par contre, le drapeau de camp utilisé par le Régiment est décrit en 1988 dans le volume A-AD-200-000/AG-000 « *Drapeaux, pavillons, couleurs, fanions et décorations des Forces canadiennes* ». Sa description est la suivante:

« Un drapeau divisé à l'horizontale en trois parties égales. Les couleurs de la partie supérieure sont le bleu-roi, l'or et le rouge. L'insigne du régiment occupe le centre de drapeau ».

Les dossiers de la Direction Histoire et patrimoine du Ministère de la Défense nationale du Canada ne fournissent malheureusement pas d'informations quant aux responsables qui, au 12<sup>e</sup> RBC, à la branche du Blindé ou au QGDN, auraient autorisé ce drapeau. On ne sait donc pas quelle était leur motivation quant au choix des couleurs, à l'ordre de préséance, ni à leur symbolique.

Cette problématique a refait surface en mai 2010 lorsqu'est venu le temps de préparer le présent document sur « *Les couleurs régimentaires et le drapeau de camp du 12<sup>e</sup> RBC* » destiné à être mis sur le site Internet de l'Association du 12<sup>e</sup> RBC. Une demande d'information à la Direction Histoire et patrimoine du Ministère de la Défense nationale du Canada relativement aux couleurs et aux codes Pantone a fait ressortir des distorsions importantes quant à la désignation officielles de ces couleurs, aux tons utilisés, à l'ordre de préséance, à la signification et à la symbolique des couleurs *versus* la tradition régimentaire.

Ces distorsions, qui posaient certaines difficultés, ont amené la mise sur pied d'un « comité de réflexion sur les couleurs régimentaires du 12<sup>e</sup> RBC », lequel comité a décidé que les couleurs régimentaires officielles du 12<sup>e</sup> RBC seraient, dans l'ordre:

- **Azur** (désigné traditionnellement « bleu azur ») - code Pantone Blue **292**
- **Vieil or**, - code Pantone Gold **129**
- **Marron** (désigné traditionnellement « bourgogne ») - code Pantone Red **704**

Le 19 octobre 2010, le dit comité a déposé ses conclusions et ses décisions devant le Conseil d'administration de l'Association du 12<sup>e</sup> RBC, pour acceptation finale qui, à son tour, en a informé les

membres de l'Association lors de son assemblée générale annuelle tenue à la bâtisse Major-François-Xavier-Lambert, Garnison Valcartier, le 30 novembre 2010.

---

Document préparé par :  
Daniel Robert, M.A., historien  
Directeur général

Décembre 2010



MUSÉE MILITAIRE  
DE TROIS-RIVIÈRES  
LE MUSÉE DU 12<sup>e</sup> RÉGIMENT BLINDÉ DU CANADA

---

#### Sources :

A-AD-267-000/AF-003 : *Les insignes et lignées des Forces canadiennes*, tome 3, partie 1: *Régiments blindés, de l'artillerie et du génie en campagne*, page 1-32, para 88.

A-AD-200-000/AG-000 : *Les décorations, drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*, chapitre 4 : *Drapeaux*, section 6 : *Drapeaux de camp*, pages 4-6-1 à 4-6-5.

Association du 12<sup>e</sup> Régiment blindé du Canada, *Procès-verbal de la séance du Comité de réflexion sur les couleurs régimentaires du 12<sup>e</sup> RBC*, 28 juin 2010, 5 pages.

Association du 12<sup>e</sup> Régiment blindé du Canada, *Procès-verbal de la séance du Comité de réflexion sur les couleurs régimentaires du 12<sup>e</sup> RBC*, 12 octobre 2010, 2 pages.

Association du 12<sup>e</sup> Régiment blindé du Canada, *Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration tenue le 19 octobre 2010*.

Association du 12<sup>e</sup> Régiment blindé du Canada, *Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue dans la bâtisse Major-François-Xavier Lambert, Valcartier, le 30 novembre 2010*.

#### Correspondance (par courrier électronique):

- Musée militaire de Trois-Rivières à Forceswebsite, 13 mai 2010, 14h34.
- Forceswebsite à DHP-MDN, 13 mai 2010, 14h35.
- Lieutenant-colonel (ret.) Robert O. Gauthier à major (ret.) Michel Litalien (DHP-MDN), mai 2010.
- Lieutenant-colonel (ret.) Robert O. Gauthier à Musée militaire de Trois-Rivières, 16 mai 2010, 18h55.
- Sergent Ryan Davidson (DHP-MDN) à Musée militaire de Trois-Rivières, 17 mai 2010, 14h42.
- Major (ret.) Michel Litalien (DHP-MDN) à lieutenant-colonel (ret.) Robert O. Gauthier et Musée militaire de Trois-Rivières, 17 mai 2010, 14h43.
- Musée militaire de Trois-Rivières à colonel (ret.) Michel Grondin, 18 mai 2010, 08h41.
- Colonel (ret.) Michel Grondin à Musée militaire de Trois-Rivières, 18 mai 2010, 09h52.
- Lieutenant-colonel (ret.) Robert O. Gauthier à colonel (ret.) Michel Grondin, 18 mai 2010, 11h19.
- Colonel (ret.) Michel Grondin à Musée militaire de Trois-Rivières, 19 mai 2010, 14h30.
- Colonel (ret.) Michel Grondin à Musée militaire de Trois-Rivières, lieutenant-colonel (ret.) Pierre Cécil et major Michael Boire, 30 mai 2010, 10h31.
- Musée militaire de Trois-Rivières à major (ret.) Michel Litalien (DHP-MDN), 31 mai 2010, 10h01.
- Major (ret.) Michel Litalien (DHP-MDN) à Musée militaire de Trois-Rivières, 31 mai 2010, 10h07.
- Musée militaire de Trois-Rivières à major (ret.) Michel Litalien (DHP-MDN), 29 juin 2010, 09h07.